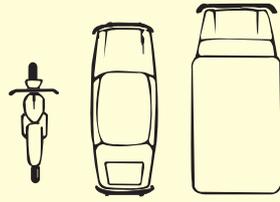
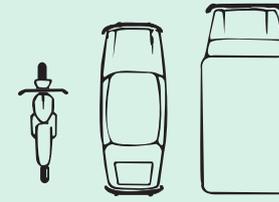


constat amiable d'accident automobile

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement.

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident	heure	2. lieu	3. blessés même légers <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	5. témoins noms, adresses et tel (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)		

VEHICULE A			VEHICULE B
6. Société d'Assurances Véhicule assuré par Police d'Assurance N° Agence Attestation valable du au 7. Identité du Conducteur Nom Prénom Adresse Permis de conduire N° Délivré le 8. Assuré (voir attest. d'assur.) Nom Prénom Adresse : Tél. 9. Identité du Véhicule Marque, Type N° d'immatriculation Sens suivi Venant de Allant à	A	12. circonstances Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis	6. Société d'Assurances Véhicule assuré par Police d'Assurance N° Agence Attestation valable du au 7. Identité du Conducteur Nom Prénom Adresse Permis de conduire N° Délivré le 8. Assuré (voir attest. d'assur.) Nom Prénom Adresse : Tél. 9. Identité du Véhicule Marque, Type N° d'immatriculation Sens suivi Venant de Allant à
10. Indiquer par une flèche le point de choc initial → 	A	13 croquis de l'accident	10. Indiquer par une flèche le point de choc initial → 
11. dégâts apparents	A	11. dégâts apparents	B
14. observations	A	14. observations	B
A	15. signature des conducteurs	B	B

